MUNK
Sicherheit. Made in Germany.

N° de commande: 027904

Cadre de rehaussement 75/196

Nombre de barreaux

2 | 3 | 4 | 7

Spécification

Longueur 2,08 m	Hauteur 1,96 m	Largeur d'échafaudage 750 mm	Compatible avec Échafaudages roulants | Échafaudages pliants	Dimensions de transport 2080 x 735 x 60 mm, 7 kg
Division commerciale MUNK Günzburger Steigtechnik	N° de commande 027904	Pièce de rechange pour N°. 125150	Pièce de rechange pour N°. 125145	Pièce de rechange pour N°. 125146
Pièce de rechange pour N°. 125147	Pièce de rechange pour N°. 125148	Pièce de rechange pour N°. 125149		

Les faits

- Facile à monter grâce au système d'enfichage ingénieux
- Poids léger pour une manipulation et un transport faciles
- Pour largeur d'échafaudage de 0,75 m

Étendue de la livraison

- Cadre de rehaussement: 1 x

Informations sur les critères de durabilité

- Certification d'entreprise : ISO 9001
- Certification d'entreprise : ISO 14001
- Certification d'entreprise : EN 1090
- Certification d'entreprise : EcoVadis
- RoHS
- REACH
- Le groupe MUNK se conforme à un code de conduite.
- La loi sur la chaîne d'approvisionnement ne s'applique pas en raison de notre taille
- Les matériaux utilisés sont indiqués dans la spécification technique
- Production respectueuse des ressources : installations photovoltaïques propres
- Consommation d'énergie efficace lors de la fabrication : éclairage LED
- Réparabilité, longévité et qualité : 15 ans de garantie sur les produits de série made in Germany
- Recyclabilité : nos produits sont en grande partie composés d'aluminium, d'acier ou de bois et peuvent être directement envoyés au processus de recyclage.
- Conditions de travail socialement acceptables dans la production : salaires équitables, égalité entre les sexes
- Emballage économique et recyclable : pas d'utilisation de polystyrène, utilisation prédominante de bois et de carton, faible proportion de plastique.
- Pas de risque pour la santé des utilisateurs

Plus d'images de produits

MUNK
Sicherheit. Made in Germany.

Certifications d'entreprise

sur les critères de durabilité